

Dans ce numéro :

- Formation nationale annuelle
- Appel à la cotisation annuelle
- Réflexion spirituelle - Le bon Samaritain – La main secourable
- Activité vincentienne - La sécurité alimentaire dans le Nord
- Jumelage - Dominique
- Question et réponse

Version en ligne : [Volume 6 no. 10 - 25 mai 2022](#)

Abonnez-vous ici



FORMATION NATIONAL ANNUELLE

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons à la Formation nationale annuelle (FNA) de la Société de Saint-Vincent de Paul, ayant lieu à Ottawa les 17 et 18 juin 2022, à l'Université Carleton, Richcraft Hall.

L'inscription à la FNA doit être faite au plus tard le 31 mai 2022.

Voici le déroulement des événements :

Vendredi 17 juin

19h00 : Session d'ouverture de la Formation nationale annuelle (FNA)

19h30-21h00 : Salon de discussion en direct

21h00 : Social

Samedi 18 juin

9h00-10h30 : Séance plénière – Conférenciers

10h45 -16h30 : Ateliers

17h00 : Célébration eucharistique

18h30 : Souper

Le thème de la FNA 2022 est **AFFAMÉ**. Il représente la faim que nous avons tous pour une vie spirituelle en tant que vincentiens, notre faim de nous rapprocher des autres socialement, par nos interactions quotidiennes et avec les personnes que nous servons, et bien sûr, la faim de nourriture qui est un besoin fondamental pour tous.

Nous proposons de nombreux **ateliers** en français et en anglais ainsi qu'un **salon de discussion en direct**, pour permettre aux vincentiens d'échanger des idées et de converser avec d'autres vincentiens à propos de leurs initiatives, de justice sociale, de formation et de jumelage.

Nous avons confirmé **deux conférenciers pour la séance plénière** : le **député Francis Drouin, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire**, et **Marie-José Mastromonaco, chef des opérations de Deuxième récolte (Québec et Nunavut)**, ont accepté notre invitation de s'adresser à l'assemblée.

Comité de formation national

Veuillez noter que lors de la réunion du Conseil national du 26 mars, il a été décidé que la rencontre de juin sera dédiée à la formation et de tenir la réunion statutaire, aussi appelée Assemblée générale annuelle (AGA), à une date ultérieure.



APPEL À LA COTISATION ANNUELLE

Nous revenons lentement vers la « normale » après deux années passées à suivre les différentes consignes locales, régionales et provinciales en matière de santé publique. Au fur et à mesure que nous recevons les rapports financiers et statistiques de 2021, nous comprenons mieux l'impact que la pandémie a eu sur la vie des conférences, alors que certaines conférences ont réussi à continuer et même à prospérer et d'autres sont demeurées en dormance.

Cette dernière situation implique que certaines conférences ne sont pas en mesure de couvrir leurs cotisations annuelles, ce qui aura un impact sur les revenus du Conseil national du Canada, puisqu'une partie importante de ces cotisations couvre les opérations quotidiennes. D'après les informations reçues, il y a un manque de contributions de l'ordre de 35 000 \$.

Nous sollicitons donc les conférences et les conseils qui sont en mesure de fournir une certaine couverture financière aux conférences sœurs qui ne seraient pas en mesure de payer leur cotisation annuelle. Les fonds peuvent être envoyés au Conseil national via le portail de dons <https://www.jedonneenligne.org/ssvp-national/CONTRIBUTIONS/> ou en envoyant un chèque au bureau national, au 2463, chemin Innes, Ottawa, ON, K1B 3K3.

*David O'Connor, trésorier
Conseil national*



LE BON SAMARITAIN – LA MAIN SECOURABLE

Jean 13, 34-35, LSG

Jésus dit à ses disciples : « Je vous donne un commandement nouveau: Aimez-vous les uns les autres; comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres. A ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres. »

Un Samaritain a trouvé par hasard une victime blessée, qui avait été volée, battue et laissée à demi-morte sur le bord de la route, peu après qu'un prêtre et un lévite l'aient vue étendue là. Tous deux ont choisi de passer de l'autre côté de la route afin d'éviter la souillure rituelle, au lieu d'apporter une aide indispensable. Le Samaritain a choisi la meilleure solution en lui donnant un coup de main et en soignant ses blessures. N'étant pas convaincu que cela suffisait, il le fit monter sur son âne et l'emmena à l'auberge la plus proche pour qu'il y reçoive d'autres soins. Il a également accepté de payer le coût de ces soins et de sa guérison.

- Comment la parabole du bon Samaritain s'applique-t-elle à nous dans notre vie quotidienne, en particulier en tant que vincentiens?
- Comment puis-je être un bon Samaritain, une bonne main secourable?

De même, nous entendons parler de ces personnes blessées, affamées et meurtries et les croisons dans les rues de toutes nos communautés. Aucune ville, aucun village n'est épargné.

- Comment dois-je réagir à toute cette misère et ces besoins si évidents dans les rues de nos villes et dans nos quartiers?
- Est-ce que cette vue me repousse?
- Est-ce que je porte immédiatement un jugement hâtif, les rejetant ainsi?
- Ai-je peur qu'on me demande de les aider?
- Est-ce que je traverse la rue pour éviter d'être accosté?

Il est très difficile de répondre de manière ouvertement aimante et opportune. Si c'était facile, tout le monde le ferait. Chaque jour, nous voyons des centaines et des milliers de personnes dans les villages, les villes et les cités passer nonchalamment devant nous sans même y penser. Je confesse que je suis aussi coupable de faire la même chose à l'occasion. Nous choisissons de ne pas voir et de ne pas témoigner de la situation critique de nos voisins. Nous nous sommes tellement habitués à ce spectacle que nous ne le remarquons même plus, à notre grande perte. Nous avons inventé tant d'excuses pour notre manque de réaction afin d'apaiser et d'engourdir nos consciences pour pouvoir vivre avec nous-mêmes. Nous avons été effectivement aveuglés par notre négligence.

« Il n'y a pas plus aveugle que celui qui refuse de voir. » John Heywood (c. 1497 - c. 1580)

Il y a quelques années, je me promenais dans la rue Robson à Vancouver avec quelques amis lorsqu'un mendiant m'a demandé de la petite monnaie. Je me suis arrêtée mais je n'avais pas d'argent sur moi. J'ai demandé à mon amie si elle pouvait me donner quelques dollars. Elle m'a donné environ 5 \$ que j'ai rapidement remis au mendiant. Son compagnon était terriblement agité et irrité contre elle pour m'avoir donné de l'argent. Je crains que ce ne soit là la réponse la plus courante.

Apprenons plutôt à être comme Jean et Pierre qui ont répondu ainsi lorsqu'un étranger, un mendiant de la rue, a demandé une main secourable.

Actes 3:6, LSG

« Alors Pierre lui dit : Je n'ai ni argent, ni or; mais ce que j'ai, je te le donne: au nom de Jésus Christ de Nazareth (...) »

Nous ne savons pas ce qui s'est passé ni les raisons pour lesquelles des milliers de sans-abri et de gens de la rue se retrouvent à mendier pour vivre dans nos rues. Ce sont tous des êtres humains qui méritent le même respect et la même dignité que nous devons à chacun d'entre nous, quelle que soit notre situation dans la vie. Même si nous ne pouvons pas apporter l'aide demandée, nous pouvons toujours les traiter avec respect et dignité. Lorsque je suis abordé par un mendiant dans la rue, ma première réaction est de lui demander son nom. Je réponds ensuite poliment en utilisant son nom, comme je le fais pour tout autre ami avec qui je converse.

« Si vous ne trouvez pas le Christ dans le mendiant, vous ne le trouverez pas dans le calice. » - Saint Jean Chrysostome

Soyons tous plus attentifs à nos voisins. Engageons-nous à être plus attentifs et moins dédaigneux envers les mendiants des rues, les affamés, les hagards et les blessés qui se trouvent sur notre chemin et réclament notre attention et notre reconnaissance.

Que Dieu vous bénisse.

Prions :

Sainte Marguerite, priez pour nous afin que nous donnions librement de notre temps aux autres, mais surtout aux pauvres et aux marginalisés.

Amen.

Gloire soit...

*Claude Bédard, président
Conseil national du Canada*



LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LE NORD

L'année 2021 a été une année de merveilleux ajouts et d'expansion pour nos projets de sécurité alimentaire dans le nord de l'Île. En juillet, le Gold River Food Network a débuté ses opérations. Un espace a été aménagé dans les locaux de l'ancienne banque alimentaire pour recevoir nos dons, trier, préparer et distribuer les paniers et permettre aux clients d'avoir accès à des aliments d'urgence sans rendez-vous.

Le transport gratuit a été assuré par la banque alimentaire Loaves and Fishes de Nanaimo. L'été dernier, l'achat de deux camions réfrigérés de cinq tonnes a permis de livrer de plus grandes quantités de nourriture et d'articles personnels et ménagers dans ces villages.

En partenariat avec la succursale de Campbell River de la BCSPCA, nous avons pu obtenir une quantité continue et généreuse de nourriture et de fournitures pour animaux de compagnie. La banque alimentaire de Campbell River a soutenu nos programmes de sensibilisation par ses dons d'articles personnels et ménagers, qui ont été ajoutés à nos envois chaque mois.

Avec l'aide de l'évêque Gary Gordon, on a débuté le travail de base pour étendre la distribution de nourriture au village éloigné de Zeballos et aux communautés des Premières Nations environnantes de Ehattasacht et Oclucje. La première expédition de nourriture et d'autres fournitures a eu lieu le 17 février 2022.

Voici les statistiques moyennes en 2021 :

Tahsis

- 45 ménages ont reçu de la nourriture chaque mois
- 90 personnes ont reçu des paniers de nourriture mensuels
- 12 animaux domestiques (chiens, chats, lapins et cochons d'Inde) ont été nourris
- Un total combiné de 691 heures de bénévolat ont été requises de la part des membres d'OLOG et les bénévoles de Tahsis
- 16 527 livres de nourriture donnée ont été reçues et distribuées en 2021

Gold River

- 600 paniers ont été distribués à Gold River et dans la réserve des Premières Nations de Tsaxana
- Une moyenne de 134 personnes ont reçu une aide alimentaire chaque mois
- En moyenne, 28 animaux domestiques ont été nourris chaque mois en 2021
- 27 369 livres de dons de nourriture et d'autres fournitures ont été reçues
- 841 heures de travail bénévole ont été nécessaires par les membres d'OLOG et les bénévoles de Gold River (The Revelers Senior Club)

Dans l'esprit et le service vincentiens, nous demeurons,

Paul Bertrand Sheila Keats, Conférence Notre-Dame-de-Guadalupe



JUMELAGE - DOMINIQUE

La Conférence St. Joseph, Guelph, Ontario est jumelée avec la Conférence St. Dominic, Atkinson, Dominique.

En 2020, suite à une soumission de projet, la conférence du Canada a financé un petit projet agricole au montant de 660 \$CA, apportant une aide alimentaire durant la pandémie.

Il s'agit d'un projet de plantations de légumes (concombres, laitue, tomates, betteraves, carottes, etc.) pour distribution aux familles dans le besoin.

Ce projet agricole continue de nourrir des personnes démunies.

*Clermont Fortin, président
Comité national de jumelage*





QUESTION et RÉPONSE

Q : Je suis le trésorier de mon conseil particulier et je veux comparer les prix entre les fournisseurs d'assurance; que dois-je rechercher ?

R : Il y a trois domaines sur lesquels il faut se concentrer pour déterminer les besoins et la couverture appropriée ; et, vous devez considérer aussi si vous cherchez à couvrir les conférences sous le Conseil particulier. Les trois domaines clés sont :

- i) Responsabilité civile générale des entreprises ;
- ii) la Responsabilité des administrateurs et des dirigeants ; et
- iii) le Risque cybernétique.

La Responsabilité civile générales des entreprises a pour but de protéger contre une série de réclamations potentielles telles les blessures corporelles et/ou personnels, la responsabilité en matière de publicité, ainsi que les dommages matériels causés à des tiers dans le cadre d'activités et des opérations. Puisque la Société travaille avec des personnes vulnérables telles des enfants, des personnes âgées, des personnes handicapées, la couverture de la Responsabilité civile pour abus doit être incluse pour couvrir les abus physiques, sexuels et autres types d'abus.

La Responsabilité des administrateurs et des dirigeants, également connue sous le nom de Responsabilité de la direction, couvre les dirigeants contre les allégations de surveillance négligente et les décisions qui pourraient avoir un effet négatif sur le rendement financier ; il s'agit de protéger les poursuites contre les biens personnels.

Le Risque cybernétique est un nouveau domaine à considérer ; une couverture ici prévoit la gestion de crise suite à une fuite de données. Pour mieux comprendre le risque lié à la gestion des données, veuillez-vous référer au module LEAD-3 (Gestion de l'information) disponible sous les ressources de formation <https://ssvp.ca/fr/members/formation-ressources/>.